

*L'ajournement*

Monsieur le Président, ces réalisations entre autres témoignent du sérieux avec lequel nous nous acquittons de nos responsabilités à l'égard de l'enseignement supérieur au Canada. Notre développement économique et social futur dépend de la mesure dans laquelle nous parviendrons à collaborer avec les provinces et les territoires, les universités et les collèges, les enseignants et les étudiants.

[Traduction]

Il nous faut réexaminer les systèmes d'éducation au Canada pour trouver des moyens d'utiliser plus efficacement les ressources actuellement consacrées à l'ensei-

gnement et à la formation. On ne peut pas tout simplement exiger davantage de ressources. Le Canada vient au second rang après la Suède pour le montant par habitant qu'il dépense pour l'éducation. Nous devons travailler ensemble et exiger l'excellence, exiger un rendement de grande qualité sur l'argent que nous avons déjà investi dans nos systèmes d'éducation et de formation.

**M. le vice-président:** La motion d'ajournement de la Chambre étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 17.)

---